Commune de MEIX-DEVANT-VIRTON.

Assemblée du Conseil Communal.

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :
ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quelque soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

M.

Est invité pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le 31 août 2020.

à Meix-devant-Virton (Hall sportif), à 18 heures précises.

- respect des distances sociales.
- port du masque obligatoire pour le public (places limitées afin du respect du point 1).
- désinfection obligatoire des mains à l'entrée.

Le 14 août 2020.

La Directrice générale,
N. BOLIS

Le Bourgmestre,
P. FRANCOIS

Administration Communale de MEIX-DEVANT-VIRTON Luxembourg

ORDRE DU JOUR :

Séance publique.

1. ATL – règlements d'ordre intérieur – approbation.
2. Baux de location des locaux du cabinet médical et du logement tremplin situé à l'étage à Meix-devant-Virton – approbation.
3. Convention de mise à disposition du bâtiment situé rue de Gérouville, 7 à Meix-devant-Virton – approbation.
4. Motion pour un soutien financier régional suite aux répercussions de la pandémie du covid-19 sur les marchés publics des pouvoirs locaux.
5. Remplacement du revêtement lino de l'école de Robelmont - Approbation des conditions et du mode de passation.
6. Centrale d'achat - Accord cadre relatif à l'acquisition de matériel informatique pour les besoins de la Province de Luxembourg et des autres pouvoirs adjudicateurs publics intéressés de la Province de Luxembourg – Adhésion.
7. Introduction d'une demande à la Région wallonne pour la création de trottoirs dans le centre de Gérouville.
8. ASBL Meix'Art - octroi d'un subside pour l'organisation de l'exposition annuelle 2020.
9. CPAS Meix-devant-Virton - modification du cadre du personnel CPAS – approbation.